

Fonds structurels et autres

Par **Nounoupoun**, le **23/05/2007** à **16:00**

Bon j'ai quelques questions pour mon oral sur les IE.

Je dois voir:

les fonds structurels (c'est fait, même s'ils sont passés de 4 à 3 - je crois que c'est le FEOGA qui n'en fait plus parti)

les autres fonds: qui sont-ils ces fameux autres fonds qui ne sont pas structurels?

Les établissements publics communautaires: pareil, je ne trouve rien dessus

Enfin dernière question, pour moi ce coup-ci perso, quel est véritablement le rôle de l'UE dans les privatisations/futures privatisations type EDF, La poste J'ai lu un article intéressant qui disait que l'UE ne jouait pas le si grand rôle que ce qu'on nous raconte et qu'en réalité les initiatives de ce type émanait du gouvernement français. Du coup je suis un peu perdue ...

Par **nicomando**, le **23/05/2007** à **19:23**

Désolé je connais pas mal de chose en droit communautaire mais je ne pourrais malheureusement pas répondre à tes questions

bon courage à toi

Par **cirdess**, le **24/05/2007** à **08:52**

Bonjour,

J'essaye simplement de répondre à la dernière question. C'est un problème de droit de la concurrence. L'UE souhaite que les monopôles publics et les opérateurs historiques s'ouvrent à la concurrence. Mais il semble qu'à aucun moment la Commission n'ait précisé qu'il fallait les privatiser.

La privatisation est donc une solution choisie par l'Etat parce qu'elle est sans doute la plus simple pour répondre aux exigences communautaires, la moins coûteuse, celle permettant une meilleure gouvernance. De plus, les Etats aiment participer à la constitution de grands

groupes nationaux; ceci explique cela.

Pour les deux premières questions, désolé, je serais pas utile.